



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

2022/2023

L'association Ribamb'elle & Co est un lieu d'accueil pour les enfants de la naissance à 6 ans.

L'adhésion annuelle est de 20€/famille pour la période de septembre 2022 à août 2023 et elle est non remboursable.

Selon l'âge des enfants, des exceptions peuvent être faites sur demande pour l'accueil de fratrie (*pendant les vacances scolaires par exemple*) avec des enfants de plus de 6 ans. Dans ce cas, nous demandons aux enfants plus grands de respecter l'espace et les activités des plus jeunes.

NOUVEAU Dès le mois de décembre 2022, l'association Ribamb'elle & Co partage les locaux avec la ludothèque La Libellule. Nous vous demandons donc de respecter ces espaces distincts lors de votre présence au sein de notre association.

Les objectifs de l'association :

- Partager un temps entre les adultes et les enfants,
- Créer du lien social entre les familles,
- Partager un temps de jeux, d'atelier, d'éveil musical ou sportif avec l'enfant, autre qu'au domicile,
- Partager des expériences, des questionnements, des émotions dans l'écoute et le respect.

Les modalités d'ouverture :

Rimbamb'elle & Co est ouvert le mercredi matin, de 9h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires de Noël. L'ouverture lors des grandes vacances d'été reste à définir.

Les bénévoles de l'association :

Les accueillantes principales sont Manon (présidente) et Djamila (trésorière) ainsi que Céline, Caroline et Pascale (membres actives de l'association pendant les vacances scolaires uniquement). Toutes les bénévoles de l'association sont diplômées de la Petite Enfance. La neutralité des bénévoles s'exprime par une attitude discrète, compréhensive, absence de jugement et de toute question intrusive.

Les conditions d'accueil :

Dans ce lieu, l'enfant est sous la responsabilité des parents ou de l'adulte, accompagnant. Aucun enfant ne pourra être laissé aux bénévoles.

L'accueil des familles se fait dans le respect mutuel de chacun, non jugement, confidentialité. Aucune violence verbale et physique ne sera tolérée.

Déroulement de la matinée :

Les jeux de notre association Ribamb'elle & Co sont à disposition cependant, il est strictement interdit de se servir des jeux appartenant à la ludothèque La Libellule - avec qui nous partageons la salle - en dehors des heures d'ouverture. En cas de dégradation, l'adulte accompagnant s'engage à rembourser le(s) jeu(x) dégradé(s).

Une activité est programmée tous les mercredis à 10h. Nous vous conseillons vivement de vous inscrire afin de garantir la quantité nécessaire de matériel. Il n'y a aucune obligation de participation aux ateliers. Les familles sont libres d'arriver et de partir quand elles le souhaitent dans la limite des horaires.

Café et infusion à disposition. La contribution de tous au rangement de l'espace est la bienvenue.

Mesure d'hygiène :

Il existe un espace pour retirer ses chaussures à l'entrée si besoin. Il est interdit de rentrer dans les espaces "bébé" et "lecture" avec les chaussures.

L'enfant ou l'adulte malade avec fièvre/maladie contagieuse reste à son domicile.

Le ménage des locaux est effectué après chaque ouverture.

Vie de groupe et responsabilités :

Si un enfant se met en danger ou ne respecte pas les règles de vie du lieu, voire met en danger un autre enfant, l'adulte référent ou les bénévoles se doivent d'intervenir. Les familles sont tenues de respecter le matériel, les locaux et le présent règlement. Le manquement aux règles pourra entraîner une exclusion de notre association.

Manon Maldonado

Présidente

Date :

Nom et prénom :

Signature :